

Procès-verbal de la 48^e assemblée générale de l'Association des Retraité(e)s de la Vaudoise Assurances (ARVA) du mercredi 26 avril 2023 à la Vaudoise Assurances (Avenue de Cour 26) à Lausanne

Membres présents: Mme Antenen-Vittoz Françoise, M. Battistini Nazzareno, Mme Bilat Jacqueline, M. Bischof Roland, M. Bovay Jacky, M. Brutsche Heinz, Mme Burnand-Pasche Françoise, M. Chevalley Daniel, Mme Colliard Béatrice, M. Colliard Roger, M. Coninckx Walter, Mme Cornamusaz Nicole, M. Delorenzi Sandro, Mme Demont Lise, Mme De Reyff Françoise, M. di Franco Enzo, M. Ehrbar Jean-Luc, Mme Favre-Outili Christine, Mme Genolet Josette, M. Gervaz Olivier, M. Grand Etienne, Mme Jungo Paulette, M. Laini Adriano, M. Le Chevallier Marc, M. Melchner Jean-Pierre, M. Mohl Wilfred, Mme Mottaz Mireille, Mme Niederhauser Veronika, M. Pidoux Olivier, M. Randin Bernard, M. Rochat Claude-Alain, M. Schacher Alain, M. Senn Jean-Marc, M. Tissot Pierre, Mme Villard Spaeth Josiane, M. Waldispühl Maurice, M. Wanner François

Accompagnants: Mme Battistini Georgette, Mme Bischof Preuss Brigitte, M. Burnand Marc, Mme Coninckx Françoise, Mme Ehrbar Myriam, Mme Pidoux Regula, Mme Tabin Marie-Odile, M. Tissot Christophe (conférencier), Mme Tissot Martha, Mme Tissot Luyet Anaïs

Personnes excusées: M. Balocco Jean-Charles, M. Bocherens Fernand, M. Brügger Daniel, M. Caillet Claude, M. Cardinaux François, Mme Delorenzi Monika M. Flück Linus, Mme Grand Ariane, M. Guignard Michel, M. Haenny Charly, M. Hebeisen Philippe, M. Kipfer Jean-Paul, M. Laurent Roger, M. Leva Dominique, Mme Meier Josette, M. Michon Michel, Mme Quattropiani Raymonde, M. Sieber Jean-Claude

Après une séance de photographies, M. Pierre Tissot remercie les personnes présentes de leur patience et constate une affluence record. Il **ouvre la séance à 16h 10** en saluant tout spécialement notre dame de contact Mme Angélique Falbriard, assistante du Directeur des Ressources Humaines de la Vaudoise Assurances M. Karim Abdelatif, et en soulignant combien la salle mise à notre disposition est équipée idéalement pour une assemblée, une conférence et un apéritif garni.

Il constate que l'assemblée a été convoquée par courriel le 1^{er} avril et par courrier postal le 3 avril 2023. Il donne la liste des 18 personnes excusées, dont deux à la dernière minute, et communique que M. Claude Caillet a donné procuration pour voter en faveur des nouveaux statuts et de la cotisation à CHF 20.00 et que M. Fernand Bocherens nous dit soutenir toutes les propositions, en particulier l'augmentation de la cotisation à CHF 20.00. Sont présents 37 membres, ce qui établit la majorité absolue à 19 voix; les accompagnants sont priés de ne pas intervenir lors des votes. Au terme de l'assemblée le D^r Christophe Tissot présentera une conférence sur l'opération de la hanche, à l'issue de laquelle sera servi un apéritif garni offert par l'ARVA.

Il projette l'**ordre du jour** qui était joint à la convocation, mentionnant qu'en spécialiste de la comptabilité, il a tenu à ajouter un point *Budget* dans les nouveaux statuts:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mai 2022 (publié sur notre site Internet)
2. Rapport du président
3. Rapport et présentation des comptes 2022 par le trésorier
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Approbation des comptes et des rapports
6. Décharges au comité et aux vérificateurs des comptes
7. Approbation des nouveaux statuts (en annexe)
8. Élection du président (Pierre Tissot)
9. Élection du comité (Françoise Antenen-Vittoz, Alain Schacher, Daniel Chevalley, Jean-Luc Ehrbar)
10. Élection de deux vérificateurs des comptes et d'un suppléant
11. Budget 2023
12. Cotisation 2024 (la cotisation de CHF 10.00 date de 1975: le comité propose CHF 20.00)
13. Programme d'activités 2023
14. Propositions individuelles
15. Divers

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mai 2022

Ce procès-verbal figure sur notre site Internet depuis le 15 mai 2022; il n'y a pas de questions ni de remarques. Il est **adopté à l'unanimité** avec les remerciements à Françoise Antenen-Vittoz pour sa rédaction très détaillée.

2. Rapport du président

Pierre Tissot rappelle qu'il a été élu au comité le 5 mai 2022; depuis le mois de juin, d'entente avec Maurice Waldispühl, président en droit, qui a émis le souhait d'être déchargé de cette fonction, il a assumé la plupart des tâches qui incombent au président.

Le **comité s'est réuni à cinq reprises** de juin 2022 à mars 2023. Le 19 mai 2022, Maurice Waldispühl et Pierre Tissot, lors d'une **réunion avec Jean-Daniel Laffely, Directeur général de la Vaudoise Assurances et Karim Abdelatif, son Directeur des Ressources humaines**, ont obtenu pour les membres de l'ARVA une invitation le 2 novembre 2022 au siège de la Vaudoise Assurances, la gratuité de l'abonnement au magazine *Générations* (pour les personnes intéressées, il suffit de le faire savoir à Angélique Falbriard), une rubrique *L'écho des seniors* dans le journal d'entreprise *Les Échos* (en juin 2022 avec présentation de Maurice Waldispühl, président de l'ARVA et d'Elvira Crescente, présidente de l'association sœur DPVV, pour Deutschschweizer Pensioniertenvereinigung der Vaudoise Versicherungen, en Suisse alémanique; en décembre 2022, un reportage sur la journée du 2 novembre 2022).

Grâce à l'**utilisation des courriels**, les informations suivantes ont été communiquées par ce biais à nos membres:

01.09.2022 **information sur le nouveau comité et le calendrier des activités; récolte des adresses électroniques**

29.09.2022 **invitation à la réception au siège par la Direction de la Vaudoise Assurances** le 02.11.2022

13.10.2022 **annonce de l'utilisation des courriels** à la place des courriers postaux et précisions pour la réception du 02.11.2022 et le repas du 08.12.2022

10.11.2022 **invitation au repas de fin d'année** du 08.12.2022

06.01.2023 **bons vœux pour l'an nouveau** et annonce de l'assemblée générale du 26.04.2023

07.03.2023 **appel des cotisations 2023** et annonce de l'assemblée générale du 26.04.2023

03.04.2023 **invitation à l'assemblée générale** du 26.04.2023

Le comité a également

créé son adresse électronique arva.comite@bluewin.ch auprès de Swisscom;

complété son fichier des membres avec les **adresses électroniques récoltées** (ce qui permet d'effectuer 150 envois en un seul clic et de n'envoyer plus qu'une trentaine de courriers papier, ce qui décharge les collaborateurs de la Vaudoise Assurances qui effectuent ces envois);

rédigé une **fiche de présentation de l'ARVA** remise à tous les nouveaux retraités francophones de la Vaudoise Assurances;

rédigé de **nouveaux statuts** (ce qui constitue une grosse tâche !) qui seront soumis à approbation tout à l'heure;

publié systématiquement sur notre site Internet les courriels adressés aux membres;

instauré une **page L'écho des seniors dans le journal d'entreprise Les Échos**: cette rubrique est ouverte à qui souhaiterait présenter un sujet; un reportage sur notre assemblée générale paraîtra dans l'édition de juin 2023; pour respecter la législation en matière de protection des données, la Direction de la Vaudoise Assurances demande l'accord des intéressés avant de publier leur photo.

La **fréquentation de nos activités** a été de 15 membres (37 membres cette année) pour l'assemblée générale du 5 mai 2022, 9 personnes au stamm du 8 juin 2022, 12 personnes au stamm du 15 septembre 2022, 65 membres de l'ARVA et 16 membres de la DPVV pour la journée du 2 novembre 2022, entièrement financée par la Vaudoise Assurances, et 79 convives au repas de Noël du 8 décembre 2022 à l'Auberge communale d'Épalinges, un grand succès avec, suite aux années COVID où les cotisations ont été encaissées sans organiser de rencontres, une participation financière de seulement CHF 30.00 par personne, le reste étant pris en charge par l'ARVA.

Notre association compte aujourd'hui **180 membres**, 57 femmes et 123 hommes (contre 175 membres, 59 femmes et 116 hommes il y a un an); en 2022 nous avons accueilli douze nouveaux membres:

M. Bixio Andreetta, M. Walter Coninckx, Mme Nicole Cornamusaz, M. Jean-Luc Ehrbar, M. Stéphane Frossard, M. Olivier Gervaz, Mme Iris Guisolan, M. Gérald Maurer, Mme Béatrice Ogay, Mme Danièle Pernet, Mme Silvia Rietmann et M. Jean-Claude Roy, et quatre en ce début d'année 2023: Mme Josiane Villard Spaeth, M. Bernard Vaucher, M. François Cardinaux et M. Michel Michon; depuis le 1^{er} janvier 2022, nous avons

enregistré deux démissions (M. Alessio Leoni et M. Bernard Struebi) et deux radiations pour non-paiement de cotisation (Mme Ruth Schweizer et Mme Liliane Tendon).

Maurice Waldispühl a adressé des **bons vœux d'anniversaire** à trente membres, accompagnés à l'occasion d'anniversaires ronds d'une bouteille pour les hommes et d'une boîte de chocolats pour les dames; notre doyen Jean Pahud a également reçu une bouteille pour ses 99 ans le 5 novembre 2022. Nous avons aussi appris avec tristesse le **décès** de M. Georges Schild le 24.02.2022, de M. Pierre Schweingruber le 16.04.2022, de M. Georges Zimmermann le 14.05.2022, de Mme Carmen De Rossa le 19.09.2022 et de Mme Görel Bjurström, qui a été secrétaire de notre comité jusqu'en 2020, le 31.01.2023. Pour rendre hommage à ces cinq personnes, Pierre Tissot demande à l'assemblée de se lever et d'observer un moment de silence.

3. Rapport et présentation des comptes 2022 par le trésorier

Alain Schacher, trésorier, commence par remettre à Mme Christine Favre un bulletin de versement avec QR-code, en précisant que le montant de CHF 10.00 correspond à la cotisation annuelle minimale.

Le compte « **Cotisations et Dons** » a été crédité en 2022 de CHF 2'675.00 en 167 versements, soit une moyenne de CHF 16.00 par cotisant.

Les **frais d'administration** se montent en 2022 à CHF 226.00 pour le compte postal et CHF 92.00 pour le petit matériel de bureau et les frais de port, soit au total **CHF 318.00**.

Coût des différentes **manifestations**:

23.03.2022	186.40	Repas du comité et des vérificateurs des comptes (5 personnes)
05.05.2022	465.50	Assemblée générale (repas et boissons; 15 personnes)
08.06.2022	383.50	Séance de comité et stamm (repas et boissons; 9 personnes)
15.09.2022	205.00	Séance de comité et stamm (boissons; 12 personnes)
08.12.2022	<u>1'522.50</u>	Repas de Noël (79 participants)
	<u>2'762.90</u>	

Les cadeaux offerts à l'occasion des **anniversaires** ont coûté **CHF 264.20** en 2022.

En résumé, le produit des cotisations de CHF 2'675.00 diminué du total des charges de CHF 3'345.10 conduit cette année à une **perte de CHF 670.10**.

Alain Schacher remercie aussi pour les quelque 110 membres pour leurs versements de cotisations et dons reçus en février et mars 2023, représentant le montant de CHF 1'905.00 déjà encaissé.

Pierre Tissot souhaite mentionner les **prestations en nature fournies par la Vaudoise Assurances** et qui ne figurent pas dans les comptes de l'ARVA: la gestion du fichier des membres sur le Système transactionnel effectuée par le personnel des Ressources humaines, la fourniture du papier à lettres ARVA, les enveloppes, l'impression, la mise sous pli et l'envoi des courriers papier ainsi que les affranchissements postaux (30 x 8 x 1.10 = CHF 500.00), la prise en charge du coût des boissons lors du repas de fin d'année d'un montant d'environ CHF 1'800.00, l'hébergement et la mise à jour de notre site Internet, soit au total **environ CHF 3'000.00 par année**, sans compter le financement de l'abonnement au magazine *Générations* pour les membres de l'ARVA (théoriquement 180 fois CHF 76.00, soit CHF 13'680.00). Il réitère ses **remerciements à la Vaudoise Assurances**, représentée ici par Mme Angélique Falbriard.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Jean-Charles Balocco est excusé et c'est Mme Lise Demont qui lit le rapport des vérificateurs des comptes qui, comme d'habitude, loue la parfaite tenue de ceux-ci par le trésorier Alain Schacher et recommande à l'assemblée de les approuver sans réserve.

5. Approbation des comptes et des rapports

Il n'y a pas de questions concernant les différents rapports: les comptes 2022 et les différents rapports présentés sont **approuvés à l'unanimité**.

6. Décharge au comité et aux vérificateurs des comptes

C'est également à **l'unanimité** que cette décharge est donnée.

7. Approbation des nouveaux statuts

Les nouveaux statuts et un préambule étaient joints à l'invitation à l'assemblée. Pierre Tissot remercie notre membre Heinz Brutsche, juriste, pour tout le temps qu'il a consacré à ce toilettage.

M. Jean-Pierre Melchner trouve le terme « sommation » utilisé à l'**art. 6 b)** trop fort et propose de le remplacer par « **rappel** ». M. Heinz Brutsche explique que par rapport à un rappel, une sommation expose les conséquences du défaut de paiement. La proposition de M. Melchner est mise au vote: elle est adoptée par 17 voix contre 12 et 8 absentions.

Pierre Tissot détaille les articles 13 (Le Comité) et 15 (Les vérificatrices/vérificateurs des comptes) et précise qu'en principe, chaque année, la suppléante/le suppléant devient vérificatrice/vérificateur des comptes et qu'un nouveau suppléant est élu.

Lors du vote, les nouveaux statuts (modifiés selon la proposition de M. Melchner) sont **adoptés à l'unanimité et entrent en vigueur immédiatement**; ils seront publiés sur notre site <https://www.vaudoise.ch/fr/arva/statuts>.

Pierre Tissot tient à **remercier Maurice Waldispühl** qui se retire du comité après dix ans, dont huit ans à la présidence; la dernière année, il s'est encore chargé d'adresser des courriers aux membres touchés par un décès et, mission bien plus agréable, de souhaiter les anniversaires ronds en rédigeant un petit mot sympa dont il a le secret et en remettant aux hommes une bouteille de vin vaudois et aux dames une boîte de chocolats.

Pierre Tissot lui remet aujourd'hui deux bouteilles en signe de gratitude, ainsi qu'une boîte de chocolats pour son épouse qui l'a soutenu dans ses tâches administratives (Maurice Waldispühl précise qu'elle a surtout relu et corrigé son français). Mme Falbriard lui offre de la part de la Vaudoise Assurances un grand parapluie personnalisé pour l'ARVA ainsi qu'un coffret Jubilé avec une bouteille de champagne.

En réponse, **Maurice Waldispühl** explique qu'à moins d'avoir un passé criminel, il est facile d'entrer au comité de l'ARVA; c'est une autre chose d'en sortir... En avril 2022, quand Pierre Tissot a manifesté son intérêt pour une place au comité, il a apprécié ses bonnes idées et l'a laissé les appliquer. Maurice Waldispühl **remercie** ses collègues du comité Françoise Antenen-Vittoz, Alain Schacher, également Wilfried Mohl qui a longtemps organisé les sorties de l'ARVA; il a une pensée toute particulière pour Görel Bjurström qui représentait les retraités auprès de la Caisse de Pension; sa gratitude va également à Angélique Falbriard et Cédric Thiébaud de la Vaudoise Assurances pour leur soutien logistique et, sans les citer nommément par peur d'oublier quelqu'un, aux membres régulièrement présents à nos rencontres. Il souligne le plaisir qu'il a eu à remettre des cadeaux aux membres fêtant 80, 85, 90, 95 et 99 ans, également 100, 101 et 102 ans pour Roger Perrin. Il **remet aujourd'hui à Lise Demont** son cadeau pour les 85 ans qu'elle fêtera le premier mai et termine **en exhortant à ne pas pleurer le passé** (il est derrière), à ne pas se stresser pour l'avenir (il est devant) pour **vivre pleinement le présent**, invitant chacun à prendre soin de soi.

8. Élection du président

Pierre Tissot demande s'il y a d'autres candidats et si l'assemblée souhaite qu'il cède momentanément la direction des débats à Maurice Waldispühl; ce n'est pas le cas.

Il se présente: 74 ans, retraité depuis le 01.01.2013, ancien vice-directeur chef de la division Comptabilité, entré au comité en 2022. Il est **élu président par applaudissements**.

9. Élection du comité

En vertu des nouveaux statuts, on repart à zéro. Sont candidats à un mandat de trois ans:

Françoise Antenen-Vittoz, **secrétaire** de l'association depuis septembre 2020, retraitée depuis 2010 et qui continue d'expliquer le Système transactionnel aux nouveaux collaborateurs de la Vaudoise Assurances.

Alain Schacher, fidèle **caissier** depuis 2001 !

Daniel Chevalley, 68 ans, retraité depuis août 2018, ancien responsable régional Vie, domicilié à Cossonay, prêt à prendre le rôle de **vice-président**.

Jean-Luc Ehrbar, le junior avec ses 66 ans, retraité depuis janvier 2022, ancien délégué de direction au sein de la division Véhicules à moteur, prêt à **organiser les manifestations**.

L'appel à d'autres candidatures (une dame ?) reste sans réponse; les personnes ci-dessus sont **élues par applaudissements**.

10. Élection de deux vérificateurs de comptes et d'un suppléant

Conformément aux nouveaux statuts, sont élus pour deux ans comme **vérificateurs des comptes** (et non rééligibles immédiatement) **Lise Demont** et **Jean-Charles Balocco**; la **suppléante** est **Josiane Villard Spaeth** (élections par applaudissements).

11. Budget 2023

En bon comptable, Pierre Tissot inaugure (selon les nouveaux statuts) l'adoption d'un budget et propose

	2021	2022	2023
Cotisations	1'740	1'670	1'750
Dons des cotisants	<u>1'115</u>	<u>1'005</u>	1'050
Total des produits	<u>2'855</u>	<u>2'675</u>	2'800
Frais d'administration	259	318	400
Comité/AG/Visite/Stamms/Noël	0	2'763	3'500
Anniversaires	<u>199</u>	<u>264</u>	500
Total des charges	<u>458</u>	<u>3'345</u>	4'500
Résultat: Bénéfice/Perte(-)	2'396	-670	-1'600

Le produit des **cotisations** et des dons est similaire aux deux années précédentes: le nouveau montant de cotisation voté au point suivant s'appliquera en 2024.

L'augmentation des dépenses pour les **manifestations** tient compte d'un financement du repas de Noël aussi généreux qu'en 2022, tenant compte des années COVID 2020 et 2021 sans activité qui ont laissé un bon bénéfice. De plus, l'augmentation espérée de la fréquentation engendrera vraisemblablement des coûts supplémentaires. Le montant des cadeaux pour les **anniversaires** est également augmenté.

La **perte** prévue de CHF 1'600.00 ramènerait la fortune de l'association au niveau d'avant le COVID.

Aucune remarque n'est formulée; ce budget est **adopté à l'unanimité**.

12. Cotisation 2024

En vertu des nouveaux statuts, les membres s'engagent à verser une cotisation (art. 5) dont le montant est fixé par l'assemblée générale pour l'année suivante (art. 9 d). La **cotisation actuelle de CHF 10.00** date de la création de l'ARVA en 1975; son montant est symbolique: il n'aurait pas suffi à couvrir les frais postaux. Si elle n'a pas été augmentée, c'est grâce à la générosité de nombreux membres qui complètent leur cotisation par un don (versement moyen de CHF 16.00), à l'augmentation du nombre de membres, à une saine gestion des comités successifs et aux soutiens logistiques de la Vaudoise Assurances déjà évoqués.

Conscient que la fortune de l'association est confortable après les deux années COVID sans activité, le comité propose néanmoins de **passer à CHF 20.00**, montant encore modeste qui permettrait de financer les activités, de couvrir de nouveaux frais (par exemple le coût d'un site Internet indépendant de la Vaudoise Assurances) et de planifier un événement spécifique en 2025 pour le cinquantième anniversaire de l'ARVA.

Mme Paulette Jungo trouve que CHF 20.00, ce n'est pas beaucoup et propose de passer à CHF 30.00, comme la DPVV en Suisse alémanique. Pierre Tissot lui répond que c'est un premier pas; pour lui, 100 % d'augmentation pour un nouveau président, c'est suffisant. Lors du vote, **le montant de CHF 20.00 est adopté à l'unanimité**.

13. Programme d'activités 2023

Mercredi 26 avril 2023, assemblée générale: nous y sommes

Mercredi 14 juin 2023, visite de la Vaudoise Aréna à Lausanne-Malley; cette visite coûte CHF 25.00 par personne et un forfait de CHF 400.00 pour la location de la salle, à quoi s'ajoute le prix du repas; elle est donc conditionnée à une participation financière demandée à la Vaudoise Assurances

Jeudi 28 septembre 2023, stamm à Épalinges (ou ailleurs)

Mercredi 25 octobre 2023, stamm à Épalinges (ou ailleurs)

Jeudi 7 décembre 2023, repas de fin d'année à Épalinges (où nous apprécions le parage sur la route)

Il n'y a pas de questions ni d'autres propositions.

14. Propositions individuelles

Le comité n'a reçu aucune proposition.

15. Divers

15.1 Caisse de Pension de la Vaudoise Assurances

Pierre Tissot passe la parole à Jean-Marc Senn, notre observateur auprès de la Caisse de Pension. **Jean-Marc Senn** précise qu'il ne participe pas au processus de décision; il peut seulement formuler des remarques. Il a débuté son mandat le 1^{er} janvier 2020 et, à cause du COVID, les six premières réunions (sur huit) se sont déroulées sous forme de visioconférence. Il a pris connaissance que la décision avait déjà été prise de **créer une Caisse de Pension semi-autonome** dont la gestion sera assurée en interne à la Vaudoise Assurances dans le but d'améliorer le rendement et de diminuer les frais; sont concernés les collaborateurs qui prennent leur retraite à partir du 1^{er} janvier 2023. Les retraités actuellement chez Swiss Life le resteront. M. Yves Pahud, représentant des employés, est président du Conseil de fondation, l'organe suprême de la Caisse de Pension; M. Frédéric Traimond, représentant de l'employeur, en est le vice-président. Les retraités en difficulté qui ont sollicité la Caisse de Pension ont reçu une réponse favorable, sauf en ce qui concerne une augmentation systématique des rentes. Il y a 792 rentiers payés douze fois par an. À la fin de son mandat, le 31 décembre 2024, M. Senn pense le transmettre à M. Yves Pahud, qui sera retraité en 2024.

15.2 Courrier reçu de M. Serge Wursten

M. Serge Wursten, retraité depuis 1998, a écrit à l'ARVA pour qu'elle réclame à la Caisse de Pension une augmentation des rentes de 5 % pour faire face au renchérissement. La Caisse de Pension lui a répondu directement par un refus, soulignant que la dernière augmentation datait de 2014.

15.3 Site Internet

Notre site Internet <https://www.vaudoise.ch/fr/arva/accueil> est **intégré à celui de la Vaudoise Assurances** (comme celui de la DPVV en Suisse Alémanique) et, pour des raisons de confidentialité et de sécurité, la mise à jour est effectuée par des collaborateurs de la Vaudoise Assurances.

15.4 Protection des données, confidentialité

Pour pouvoir échanger des données personnelles (en particulier les adresses postales et électroniques) avec la Vaudoise Assurances et diffuser à nos membres une liste comportant le nom, le prénom et la localité de domicile de tous nos adhérents, la loi nous oblige à **recueillir formellement l'autorisation de chacun**.

Un **sondage** parmi les personnes présentes ne révèle **aucune opposition à la diffusion de la liste des membres**.

La parole n'étant plus demandée, Pierre Tissot **clôt l'assemblée à 17h30**; chaque personne présente reçoit des mains de Mme Angélique Falbriard un **stylo Caran d'Ache** personnalisé pour les 125 ans de la Vaudoise Assurances.

Après la très intéressante **conférence sur l'opération de la hanche** donnée par **Christophe Tissot, chirurgien orthopédiste**, un apéritif garni termine la rencontre.

Lausanne,
le 9 mai 2023

La secrétaire :



Françoise Antenen-Vittoz

Distribution aux membres par publication sur le site Internet <https://www.vaudoise.ch/fr/arva/informations>.